



ETHENEA



NOUVELLES | 05.06.2019

Augmentation de la part maximale d'actions dans Ethna-DYNAMISCH :

profiter encore mieux à l'avenir des opportunités offertes par les marchés internationaux !

Le **01.07.2019**, une modification de la politique d'investissement d'**Ethna-DYNAMISCH** entrera en vigueur et donnera à la direction du fonds la possibilité d'augmenter la part d'actions jusqu'à 100 % si nécessaire. Cela nous permettra, à l'avenir, de donner plus de poids à une évaluation positive des marchés actions lors de la répartition des actifs qui composent notre fonds multi-actifs orienté actions.

Ethna-DYNAMISCH offre un accès aux marchés actions internationaux avec un risque contrôlé et le fonds bénéficie d'une grande flexibilité. Cette flexibilité permet à la gestion du fonds de se positionner au mieux quelles que soient les conditions de marché. L'augmentation de la part maximale d'actions à 100 % permettra d'exploiter encore mieux les opportunités offertes par le marché, la limite maximale antérieure de 70 % étant clairement un frein en la matière.

Dans le contexte actuel de faibles taux d'intérêt au sein de la zone euro, les actions continuent de présenter un profil risque/rendement très intéressant. Dans le cadre du quota actions limité à 70 %, la liquidité d'Ethna-DYNAMISCH avait récemment augmenté. Une partie de cette trésorerie peut désormais être affectée à d'autres investissements en actions.

Ethna-DYNAMISCH reste fidèle à son orientation fondamentalement conservatrice, mais la vocation du fonds est ainsi encore plus clairement définie : exploiter avec succès les opportunités offertes par les marchés internationaux tout en limitant les risques de manière efficace et efficiente.

Indépendamment de cet ajustement du prospectus, tous les processus d'investissement - tant bottom-up que top-down - restent inchangés et continueront d'être améliorés au fil du temps. Le profil de risque du fonds ne devrait pas changer. Toutefois, cet ajustement stratégique offre la possibilité de participer davantage aux hausses des marchés actions tout en maintenant un niveau de volatilité approprié. Nous sommes donc convaincus de pouvoir aider, mieux encore qu'auparavant, nos clients à atteindre leurs objectifs d'investissement.

Les presque dix ans d'historique du fonds démontrent que la philosophie de base d'ETHENEA, qui consiste à préserver le capital et à générer de bonnes performances à long terme, est également mise en œuvre à tous les niveaux du processus d'investissement dans Ethna-DYNAMISCH.





ETHENEA

Les véhicules de placement décrit dans cette publication sont des fonds communs de placement de droit luxembourgeois constitués pour une durée illimitée sous la forme d'un fonds sans compartiment conformément à la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif (la « Loi du 17 décembre 2010 »). Comme pour tous les investissements dans des titres ou des actifs équivalents, les placements dans les fonds d'investissement comportent un risque de change et de cours. Conséquence : les prix des parts du fonds et la hauteur du revenu fluctuent et ne peuvent pas être garantis. Les coûts du placement influent sur sa performance réelle. Les documents de vente officiels constituent la seule base contraignante pour l'achat de parts et sont disponibles gratuitement sur le site internet www.ethenea.com ou sur demande auprès de la société de gestion ETHENEA Independent Investors S.A., 16 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach. Toutes les informations publiées ici servent uniquement pour la description des produits et ne constituent pas des conseils de placement. Elles ne comportent pas d'offre de contrat de conseil ou de contrat de renseignement, ni une d'offre d'achat/vente de titres. Le contenu a été soigneusement recherché, compilé et vérifié. Aucune garantie ne saurait être assumée quant à leur justesse, leur exhaustivité ou leur exactitude. Toutes les informations publiées ici servent uniquement de description des produits et ne constituent pas des conseils de placement. Elles ne comportent pas d'offre de contrat de conseil, de contrat de renseignement, ni d'offre d'achat/vente de titres. Le contenu a été soigneusement recherché, compilé et vérifié. Aucune garantie ne saurait être assumée quant à leur justesse, leur exhaustivité ou leur exactitude. Les indications se réfèrent au passé et ne présagent pas d'évolutions futures. Le calcul tient compte des commissions de gestion et de banque dépositaire ainsi que de tous les autres frais imputables au fonds conformément à son règlement de gestion. L'évolution de la performance est calculée selon la méthode BVI, c'est-à-dire que la commission d'émission, les frais de transaction (comme les frais d'ordre ou de courtage) ainsi que les commissions de dépôt et autre frais d'administration ne sont pas compris dans le calcul. La performance du placement sera moindre compte tenu de la commission d'émission. Les évolutions de performance indiquées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Munsbach, le 05/06/2019